

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 41/6e L la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale accordant le bénéfice d'un avantage en nature au chirurgien chef de l'hôpital Peltier

n° 41/6e L la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 avril 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

En raison du caractère permanent des obligations de service auxquelles il est astreint, la gratuité de l'électricité, jusqu'à concurrence de 2.500 kilowatts par an, est accordée au chirurgien-chef de l'hôpital Peltier pour compter du 1er janvier 1964.